

COUPE DE FRANCE - 2026/2027

CIRCULAIRE ENGAGEMENTS



Les inscriptions pour les Coupes Nationales 2026/2027 sont ouvertes sur FOOTCLUBS.
Retrouvez ci-après toutes les modalités d'engagement pour vivre une nouvelle aventure !

Tous les clubs ayant participé à une Coupe Nationale saison 2025/2026 sont pré-engagés. Si vous souhaitez participer pour la saison 2026/2027, il suffit de donner votre accord.

Pour ce faire, connectez vous à Footclubs :

- 1 – Choisissez la saison 2026/2027 (sous le logo Footclubs)
- 2 – Cliquez sur le menu « Epreuves Championnats et Coupes » puis « Compétitions Officielles »
- 3 – Vous êtes redirigés vers le Footclubs bleu, cliquez sur le menu « Engagements », sélectionnez le centre de ressources « FFF »
- 4 – Sur la coupe souhaitée, dans le menu déroulant « Avis non renseigné », sélectionnez « Accord », puis validez en bas à droite.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas vous engager pour cette saison, merci d'indiquer « Refus ».

Pour les autres clubs non engagés en 2025/2026, et souhaitant participer à une Coupe Nationale saison 2026/2027.

Connectez vous à Footclubs et formulez une demande d'engagement :

- 1 – Choisissez la saison 2026/2027 (sous le logo Footclubs)
- 2 – Cliquez sur le menu « Epreuves Championnats et Coupes » puis « Compétitions officielles »
- 3 – Vous êtes redirigés vers le Footclubs bleu, cliquez sur le menu « Engagements », puis « Nouvel engagement », sélectionnez le centre de ressources « FFF », cliquez sur le carré de la coupe souhaitée, puis sur « étape suivante »
- 4 – Une nouvelle page apparaît, sélectionnez votre équipe concernée, l'installation sur laquelle vous souhaitez jouer vos matchs, puis valider en bas à droite.

Date limite d'engagement :

- Coupe de France Masculine : **15 juillet 2026** (droit d'engagement de 52€)
- Gambardella : **15 août 2026** (droit d'engagement de 26€)
- Coupe de France Féminine : **15 août 2026** (droit d'engagement de 26€)
- Coupe Nike Féminine U18 : **31 août 2026** (droit d'engagement de 10€)
- Coupe Nationale Futsal : **15 septembre 2026** (droit d'engagement de 10€)

Attention : Une demande d'engagement sur Footclubs doit être considérée comme un « pré-engagement » qui ne deviendra effectivement un engagement qu'après avoir été confirmé par la Ligue de Football des Pays de la Loire.

Clubs en cours de fusion : Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours ne doivent engager qu'une seule équipe dans la Coupe Nationale souhaitée, au nom d'un des clubs concernés par cette fusion. Les services administratifs de la LFPL procéderont à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Bureau Exécutif ou le Comité de Direction.

*Pour toute demande de renseignements complémentaires, contacter le Service des Activités Sportives
competitions@lfpl.fff.fr - 02.40.80.70.77*